



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

compagnies

Question écrite n° 99283

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les difficultés rencontrées dans les transports aériens lors des derniers épisodes neigeux qui ont révélé les défaillances des aéroports et des compagnies aériennes dans la gestion des situations de crise. Dans le cas d'annulation de vol, les passagers ont des droits qui doivent être respectés par les compagnies aériennes, or du fait des récentes intempéries de très nombreux passagers se sont retrouvés bloqués, abandonnés sans aucune information, sans aucune assistance et condamnés à passer la nuit à l'aéroport. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage pour que les aéroports et les compagnies aériennes assurent une meilleure gouvernance des situations de crises et remplissent pleinement leurs obligations notamment celle d'une véritable prise en charge des passagers victimes d'annulation de vol ou de retard.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99283

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 875

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)